

THE UNITED ASSOCIATION/L'ASSOCIATION UNIE

Steve Morrison
International Vice President/
Director of Canadian Affairs

Steve Morrison
Vice-président international/
Directeur des affaires canadiennes



District 6

Dear Brothers and Sisters,

The legalization of medical marijuana in Canada is imminent. The passing of Bill C-45, the Act to legalize cannabis, is undergoing its final approval. UA Canada recently looked into the matter at the previous strategic meeting. With an open mind, we worked to find a suitable compromise between what workers do on their own time and how drug and alcohol policies apply on work sites.

The expectation is that a worker will adopt responsible behavior towards the use of alcohol and cannabis. The most important point of this expectation is that workers won't be asked to do more than apply common sense as The Standard for Excellence.

The abuse of certain substances, such as pain killers, can be a cause for dismissal. With the legalization of medical marijuana, you have a license to use a substance without a prescription. Therefore, as with any other medication having the capacity to alter your judgment or movement or to cause danger to you or others, you have the duty to declare such use to your employer. Your employer will then determine if you can still perform the job.

With alcohol, impairment can be measured by using a breathalyser and blood samples for toxicity levels. However, to determine an approximate degree of impairment with cannabis, testing reveals only partial results, which are far from being as precise as they are for alcohol testing.

UA Canada adopts an inclusive attitude towards the legalization of marijuana, but with a great deal of caution and level-headedness. It's not worth losing your job over excessive drinking or over the legal or illegal use of pain killers or other drugs. Let's not be blind. Times evolve and change is upon us. UA Canada keeps ahead of these changes. We ask you to adopt a responsible attitude at all times when drinking and when using marijuana. This request is well within your reach.

Fraternally yours,

Steve Morrison
International Vice-President,
Director of Canadian Affairs,
UA Canada

442, rue Gilmour ST Ottawa (Ontario); K2P 0R8; Tel/tél : 1-613-565-1100; Cell/Mobile : 1-519-501-6488; Email/Courriel : steve.morrison@uacanada.ca

MARK McMANUS
General President/
Président général

STEVE MORRISON
International Vice President &
Director of Canadian Affairs/
Vice-président international &
directeur des affaires
canadiennes

PATRICK KELLETT
General Secretary – Treasurer/
Secrétaire général – trésorier

THE UNITED ASSOCIATION/L'ASSOCIATION UNIE



Steve Morrison
International Vice President/
Director of Canadian Affairs

Steve Morrison
Vice-président international/
Directeur des affaires canadiennes

District 6

Chers confrères et chères consoeurs,

La légalisation de la marijuana médicale au Canada est imminente. L'adoption du projet de loi C-45, Loi visant à légaliser le cannabis, est en cours d'approbation finale. L'AU du Canada a récemment examiné la question lors de la précédente réunion stratégique. Avec un esprit ouvert, nous avons cherché à trouver un compromis approprié entre ce que les travailleurs font pendant leur temps libre et la façon dont les politiques sur les drogues et l'alcool s'appliquent sur les lieux de travail.

On s'attend à ce qu'un travailleur adopte un comportement responsable lorsqu'il consomme de l'alcool et du cannabis. Le point le plus important de cette attente est qu'on ne demandera pas aux travailleurs de faire plus que d'appliquer le bon sens découlant du Standard d'excellence.

Les effets causés par l'abus de certaines substances, comme les analgésiques, peuvent être une cause de renvoi. La légalisation de la marijuana médicale vous donne la permission de faire l'usage d'une substance sans ordonnance. Par conséquent, comme avec tout autre médicament ayant la capacité d'altérer votre jugement ou de modifier vos mouvements ou de causer un danger pour vous ou pour autrui, vous avez le devoir de déclarer cette utilisation à votre employeur. Votre employeur déterminera alors si vous pouvez toujours effectuer le travail.

Avec l'alcool, on peut utiliser un alcootest et des échantillons de sang pour mesurer les niveaux de toxicité. Cependant, pour déterminer un degré approximatif d'intoxication avec le cannabis, les tests ne révèlent que des résultats partiels qui sont loin d'être aussi précis que les tests d'alcoolémie.

L'AU du Canada adopte une attitude inclusive envers la légalisation de la marijuana, mais avec beaucoup de prudence et de pondération. Cela ne vaut pas la peine de perdre votre travail en raison d'une consommation excessive d'alcool ou de l'utilisation légale ou illégale d'analgésiques ou d'autres drogues. Ne soyons pas aveugles. Les temps évoluent et le changement est à nos portes. L'AU du Canada reste en avance sur ces changements. Nous vous demandons d'adopter une attitude responsable à tout moment en buvant et en consommant de la marijuana. Cette demande est à votre portée.

Fraternellement vôtre,

Steve Morrison
Vice-président international,
Directeur des affaires canadiennes,
L'AU du Canada

442, rue Gilmour ST Ottawa (Ontario); K2P 0R8; Tel/tél : 1-613-565-1100; Cell/Mobile : 1-519-501-6488; Email/Courriel : steve.morrison@uacanada.ca

MARK McMANUS
General President/
Président général

STEVE MORRISON
International Vice President &
Director of Canadian Affairs/
Vice-président international &
directeur des affaires
canadiennes

PATRICK KELLETT
General Secretary – Treasurer/
Secrétaire général – trésorier